## Vous demandez le baptême pour votre enfant.

Votre communauté paroissiale accueille cette demande avec joie.

Le baptême est une étape importante dans la vie d'un enfant : c'est un événement qui va marquer toute son existence d'Homme et de Chrétien. Une équipe prend du temps pour vous accompagner dans votre démarche et pour préparer la célébration

L'Église ne recoit aucune subvention pour assurer son fonctionnement. Or, la célébration d'un baptême représente des

frais importants: chauffage, éclairage, sonorisation, nettoyage, entretien des bâtiments... Sans oublier le temps du prêtre et des équipes d'accompagnement.

Pour couvrir ces frais, la paroisse ne peut compter que sur votre participation.

Merci d'avance pour votre contribution.

## Combien et comment donner?

Le montant de votre participation est laissé à votre appréciation. une offrande d'un montant indicatif de 65 à 150 euros. Que ceux qui le peuvent donnent plus pour permettre à l'Église d'accueillir la paroisse.